



Organisation pour l'Assistance  
Sanitaire en Zone Urbaine et Rurale



---

## Termes de Référence – Offre de Consultance

---

### **AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU UN CABINET**

**À l'effet de réaliser l'Évaluation finale du projet de  
protection des enfants dans les communautés  
productrices de cacao dans le Département de Méagui**

**Intitulé :**

***" Towards child-friendly sustainable cocoa in Méagui"***

## Information sur la mission

**Objet :** Évaluation du projet de protection des enfants dans les communautés productrices de cacao dans le département de Méagui

**Lieu d'affectation:** Département de Méagui, Région de la Nawa

**Début probable de la mission :** 2 novembre 2020

## 1. Contexte organisationnel

L'ONG ORASUR (Organisation pour l'Assistance Sanitaire en Zone Urbaine et Rurale) a une mission d'ordre social et humanitaire. Elle milite résolument pour le bien-être social et sanitaire. ORASUR contribue à la restauration de la cohésion sociale et la promotion des droits de l'homme. Elle est disposée à guider les populations à avoir des attitudes préventives vis-à-vis des grandes pandémies et à contribuer à leur prise en charge.

## 2. Résumé du projet : « Towards child-friendly sustainable cocoa in Méagui » ou « vers un cacao durable respectueux des Droits de l'enfant à Méagui ».

### **La problématique objet du financement dans un contexte historique, géographique, politique**

Les données mondiales publiées par l'OIT (2016) sur la question du travail des enfants et de l'esclavage moderne, indiquent que près de 152 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont astreints au travail des enfants dans le monde. Plus de 72 millions d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne et parmi ces 72 millions, plus de 85% travaillent dans l'agriculture selon la même source. Dans le secteur du cacao, en Afrique de l'Ouest, l'attention portée aux droits de l'homme a toujours été axée sur le problème du travail des enfants qui est très endémique dans le secteur. La Côte d'Ivoire, premier pays producteur de cacao au monde, veut éliminer le travail des enfants de la chaîne de production du cacao ivoirien afin de les protéger et leur assurer un avenir meilleur mais, également garantir la durabilité de l'économie cacaoyère. Ce double objectif pousse le pays à rechercher et développer de nouveaux partenariats avec tous les acteurs. Le travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire mobilise depuis ces dernières années les entités nationales et internationales. Il s'agit d'une responsabilité collective qui requiert un engagement fort et la détermination de tous. Le pays, conformément à ces plans stratégiques, mène de nombreuses actions dans les domaines de la prévention, de la protection et de la répression, en vue de lutter efficacement contre ce phénomène avec l'aide de plusieurs acteurs dont Rainforest Alliance (RA).

Rainforest Alliance (RA), leader de la certification en matière de production durable de cacao en Côte d'Ivoire et dans le monde, fait partie des acteurs de la lutte contre le travail des enfants qui s'est engagé à prévenir et à éradiquer le travail des enfants partout où il survient en général mais plus particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement de ses partenaires dans la cacaoculture. Dans le cadre de son programme Partenariats sectoriels, RA ambitionne d'appuyer les producteurs/productrices à mettre en œuvre une approche durable, fondée sur les droits de l'enfant, visant à prévenir, surveiller et remédier au travail des enfants et répondant aux différents besoins des garçons et des filles. Conscient du fait que la question du travail des enfants va au-delà des plantations et nécessite que les communautés et la société civile soient impliquées, CARE et UTZ ont lancé une évaluation des différentes approches existantes dans le secteur du cacao afin de capitaliser sur ces différentes expériences et développer une approche communautaire durable et évolutive qui intègre la protection de l'enfant. L'une des recommandations de l'étude a été de développer une approche combinant la démarche de certification aux approches communautaires de protection de l'enfant. Pour mettre en œuvre cette approche, l'ONG ORASUR a été sélectionnée pour implémenter un projet pilote dans le département de Méagui.

Le projet entend réaliser les objectifs intermédiaires suivants :

**Objectif 1:** Renforcer les capacités d'ORASUR en matière de plaidoyer, lobbying et de suivi et d'évaluation

**Objectif 2:** Renforcer les capacités de la coopérative et aider à une organisation interne des communautés

**Objectif 3:** Mettre en place les Comités de Protection de l'enfant (CPE) sensibles au genre afin de prendre des mesures pour prévenir et surveiller les abus contre les enfants

**Objectif 4:** Mettre en place un réseau de comités de protection de l'enfant (RCPE) pour améliorer la coordination entre les acteurs locaux et tirer parti des meilleures pratiques.

**Les résultats attendus de ce projet pilote sont :**

**Résultat 1:** ORASUR élabore et met en œuvre des plans globaux de L & P (Lobbying & Plaidoyer) et de S & E (Suivi & Évaluation) sensibles au genre.

**Résultat 2:** les capacités du SGI (Système de Gestion Interne) de la coopérative et des leaders communautaires sont renforcées pour développer, mettre en œuvre et surveiller un système de droits de l'enfant efficace et sensible au genre.

**Résultat 3:** Un mécanisme local comprenant des femmes, des hommes et des jeunes est mis en place pour prévenir, surveiller et remédier aux cas de maltraitance d'enfants dans les trois communautés, en collaboration avec des institutions publiques et privées ;

**Résultat 4:** Un réseau de comités de protection de l'enfant (RCPE) est créé afin d'améliorer la coordination entre les acteurs et capitaliser les bonnes pratiques.

#### **Le financement (Bailleurs, zones d'intervention, durée, budget etc...)**

Ce projet pilote est financé par Rainforest Alliance à hauteur de 93.76% et par ORASUR à 6.24%.

#### **Zone d'intervention**

Le projet se déroule dans la région de la NAWA, dans la préfecture de Méagui, et plus précisément dans les localités de : Kouaméagui, Mianganbouguou, Sakiaré et trois campements satellites de chacune de ces localités

#### **Population cible**

Le groupe cible ici est constitué des enfants de 0 à 17 ans, à risque ou en situation de Pires formes de travail (PFTE) ou de travaux dangereux, les membres des groupements d'enfants, les familles des producteurs des villages centres et des campements satellites, et les membres des Comités de protection de l'enfant (CPE).

#### **Période de mise en œuvre du projet**

Ce projet pilote a démarré en Décembre 2018 et prendra fin en Septembre 2020 soit une période de deux ans.

### **3. Contexte de l'Évaluation finale**

À la fin de la mise en œuvre du projet, il convient de faire une évaluation finale. En effet, à l'entame du projet, il a été procédé à une évaluation de base. Cette évaluation a permis d'avoir les informations relatives au niveau de connaissance des communautés sur le travail de l'enfant, sur les actions menées dans les communautés en vue de mitiger le travail dangereux de l'enfant et bien d'autres thématiques.

Dans le souci de faire une étude comparative de la situation de départ avec la situation de fin, et de pouvoir apprécier les changements opérés par le projet, et surtout pour tirer les leçons des faiblesses du projet en vue de faire des recommandations pour les projets à venir, il convient de faire une évaluation finale.

### **Objectif de l'évaluation finale**

L'objectif général de cette évaluation finale est de collecter les informations sur le niveau de réalisation des activités du projet. Cette étude permettra d'apprécier les effets de l'intervention et les acquis du projet à la fin de l'implémentation des activités.

### **Résultats attendus**

Au terme de cette étude, les informations relatives à la mise en œuvre du projet, les résultats obtenus les forces et les faiblesses dans la réalisation du projet sont élaborés. Des recommandations sont formulées à l'endroit de l'ONG ORASUR et de son partenaire technique et financier, Rainforest-Alliance.

## **4. Services demandés et approche méthodologique**

Il est demandé au(x) consultant(es) d'exécuter l'évaluation en conformité avec les lignes directrices de la Gestion du Cycle de Projet et de la méthodologie d'évaluation.

L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclut les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet et elle se fera en conformité avec les principes pour l'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Il s'agit ainsi d'évaluer le projet selon les principes suivants :

**Pertinence** : dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires et du bailleur du projet et est-ce que les activités menées et les résultats observés sont compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté ?

**Efficacité** : dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés et quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?

**Efficience** : dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?

**Impact** : Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils ? L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?

**Viabilité** : Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet ?

**En lien avec ce qui précède :**

Les experts produiront un rapport analysant les résultats obtenus dans le cadre du projet, mettant en relief les enseignements tirés au cours de son exécution et préconisant des recommandations relatives à la performance, à l'impact et à la viabilité.

Le rapport inclura également une analyse du degré d'appropriation des actions par les bénéficiaires et les partenaires concernés et identifiera des recommandations pour une appropriation optimale de ce genre de projet.

**5. Livrables attendus**

À la fin de l'étude, le consultant ou cabinet d'étude devra remettre à ORASUR les documents suivants :

- La version finale du protocole d'étude
- La version finale des outils de collecte de données
- Les enregistrements des entretiens individuels
- Le transcrit des entretiens individuels
- Un rapport d'analyse des données qualitatives et quantitatives
- Un rapport final (revue documentaire, analyses des données, résultats, recommandations, résumé exécutif en français et anglais...)
- Une présentation power point lors de la validation du rapport

**6. Profil des experts****Formation**

- Diplômé(e) d'Études Supérieures (BAC+ 4) minimum en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent
- Formation spécifique en évaluation des projets

**Expériences professionnelles**

- Expérience avérée de 3 années dans la conduite des évaluations des projets dans le domaine de la protection de l'enfant, de l'éducation et du développement communautaire.
- Expérience de 3 années dans la coordination des équipes d'enquêteurs et dans la collaboration avec les organisations nationales/internationales
- Expérience dans la conduite des méthodes quantitatives et qualitatives de recherche impliquant les enfants et les communautés
- Expérience de travail en zone rurale souvent hostile

**7. Pour postuler****Documents administratifs pour les postulants**

- Un registre de commerce
- Un numéro de compte contribuable
- Une attestation de régularité fiscale à jour
- Une copie des diplômes requis

**Dossier de candidature**

- Une offre technique
- Une offre financière comportant le budget global et détaillé

**Mode de soumission**

Les cabinets ou consultants intéressés peuvent envoyer leurs dossiers par mail à l'adresse suivante : [ongorasurrecrutement2016@gmail.com](mailto:ongorasurrecrutement2016@gmail.com) ou les déposer sous pli fermé au secrétariat de l'ONG ORASUR sis à Soubré

Boîte postale : BP 55 Soubré.

**La proposition doit être présentée au plus tard le 02 octobre 2020 à 17h00.**

Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard 3 jours avant la date limite du dépôt des soumissions.

**Contact : 49 41 01 12 / 48 83 20 89** (pendant les heures de travail)